

L'éducation à la sexualité, un dossier miné pour Pap Ndiaye

Le ministère travaille à construire de nouveaux outils pour les enseignants, face à une obligation légale peu respectée

Pap Ndiaye aurait préféré que les concertations soient davantage engagées avant de prendre la parole publiquement sur l'éducation à la sexualité, tant le ministre de l'éducation nationale sait le sujet sensible. Mais l'information, dévoilée par France Inter mercredi 7 septembre, selon laquelle « le gouvernement veut relancer la lutte contre les stéréotypes de genre à l'école », a déjà enflammé le débat. « Nous devons parler d'éducation à la sexualité à l'école. (...) La loi de 2001 nous enjoint de façon très claire de l'évoquer dans le premier comme le second degré », a déclaré le ministre sur Franceinfo, lundi, rappelant cette « obligation légale » aujourd'hui peu respectée. Le ministère travaille à « construire de nouveaux outils » pour les enseignants, indique au Monde

l'entourage de Pap Ndiaye. De nouvelles séquences pédagogiques autour de la littérature jeunesse notamment sont à l'étude.

L'éducation à la sexualité « n'a rien à voir avec la théorie du genre », s'est empressé de souligner le ministre, préférant parler d'« égalité » que de « genre ». Il répond aux attaques d'Eric Zemmour qui a longuement parlé de l'école lors de sa rentrée politique à Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), dimanche 11 septembre. L'homme politique d'extrême droite a appelé ses partisans à « ne plus rien laisser passer » et à constituer un « réseau national de parents vigilants » présent « dans chaque établissement ». « Ne laissez pas à des intervenants extérieurs apprendre à votre fille de 6 ans que si elle le souhaite, elle peut devenir un

garçon », a-t-il asséné. « Ce sont les propos d'un professionnel de la polémique qui ne songe pas à l'intérêt des enfants mais à sa carrière politique. Cela ne m'intéresse pas », a répondu Pap Ndiaye.

Le collectif La Manif pour tous a, lui, demandé à rencontrer le ministre, dans un communiqué vendredi 9 septembre et « s'inquiète d'un éventuel retour, sous une forme ou sous une autre, des ABCD de l'égalité ». Ce dispositif, conçu pour lutter contre les stéréotypes et le sexisme sous le quinquennat de François Hollande, avait été abandonné en 2014 à force de controverses.

Obligatoires à partir du collège depuis plus de vingt ans, trois séances d'éducation à la sexualité doivent être mises en place chaque année autour de trois dimensions : biologique,

psychoaffective et sociale. Dans les faits, ces trois séances annuelles n'ont pas toujours lieu et l'angle biologique, avec le sujet prépondérant de la contraception, est privilégié. Un récent rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, non public, confirme « de grandes variations selon les écoles, selon les classes, selon les territoires ».

« Augmentation de la violence »

« Nous devons améliorer cette situation pour des questions de santé publique – faire reculer les grossesses précoces ou lutter contre les maladies sexuellement transmissibles – ainsi que des objectifs plus généraux liés aux discriminations, à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, à la lutte contre les LGBTphobies, à une meilleure égalité entre filles et

garçons », fait valoir le ministre de l'éducation, pour qui « l'éducation à la sexualité est une manière de promouvoir cette égalité ».

Une vision appuyée par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE). En cette rentrée, l'instance, forte de deux récents rapports sur le sujet, tire le signal d'alarme sur « une augmentation de la violence chez les jeunes » et demande « un plan d'urgence de l'égalité à l'école ». Selon le HCE, « l'école est le premier lieu de cristallisation du sexisme, de fixation des rôles sociaux et des stéréotypes de sexe ». « La culture du viol est prégnante chez les jeunes générations » et « l'éducation nationale n'est pas au rendez-vous », affirme le Haut Conseil dans une note de vigilance au constat sévère publiée le 31 août. Parmi ses constats : un jeune de

18 ans à 24 ans sur quatre déclare avoir eu des rapports sexuels non consentis, et plus d'une fille de 15 ans à 17 ans sur deux a vécu un acte ou un propos sexistes dans le cadre scolaire. « L'éducation à la sexualité, avec l'enseignement de notions de consentement, d'égalité et de respect, sont essentielles. Leur absence ouvre la voie à toutes les violences, jusqu'aux féminicides », avertit Sylvie Pierre-Brossollet, présidente du HCE.

En matière d'égalité, une autre controverse se dessine déjà sur les manières de s'habiller des élèves. « Les pressions portent plus sur les filles que les garçons », a reconstruit Pap Ndiaye sur Franceinfo, lundi. Le locataire de la Rue de Grenelle l'assure : « Ce n'est pas au ministère de l'éducation nationale de fixer la longueur du crop top. » ■

SYLVIE LECHERBONNIER